



MAIRIE
Saint-Martin-de-Hinx

La Gazette - N°68 - Janvier 2026

« Au cœur du village »

Edito

Chères Saint-Martinoises, Chers Saint-Martinois,

Dans le contexte politique actuel, les élus locaux demeurent l'un des derniers échelons de proximité où s'expriment pleinement les valeurs de la République. C'est pourquoi je vous invite à participer aux prochaines élections municipales, qui se tiendront les 15 et 22 mars. Votre voix compte. Elle contribue directement à la vie démocratique de notre commune et à la construction de son avenir. Vous trouverez dans cette gazette une infographie détaillant les modalités de vote. En effet, l'évolution de notre population nous conduit à mettre en place deux bureaux de vote, pour assurer un accueil fluide et confortable pour tous. Je compte sur votre mobilisation citoyenne.

A. LAPÈGUE



Vœux du Maire à la population

Le 24 janvier à 11 h se sont déroulés les traditionnels vœux du maire à la population.

Monsieur le Maire a présenté un point d'étape sur les projets en cours : l'habitat inclusif, le plateau sportif du « Ruisseau » et le bar du fronton. Il a également expliqué que les finances de la commune seront mobilisées durant les deux prochaines années par les coûts de construction de l'habitat inclusif et la finition des travaux du plateau sportif. Les nouveaux projets municipaux seront donc adaptés au versement échelonné des soldes des subventions des investissements.



Il a ensuite mis les sportifs de l'année à l'honneur :

- * Elorry VALY et Jason MARIE pour leurs résultats en Taekwondo,
- * Julie PINCHART, Vanessa MARQUESOUZA, Philippe LIOT, Nicolas GUÉRIN et Tom PLAISANCE pour leurs performances au marathon,
- * Jean-Philippe BENESSE et Bertrand GARAT pour leur titre de champions de France de pelote basque.



De son côté, Pierre BARRAGUE a été honoré pour son investissement au service de la commune pendant plus de 30 ans : 12 ans comme conseiller municipal (1983-1995), deux ans président du SMBS Tennis, quatre ans trésorier du SMBS Omnisport et douze ans président du SMBS Omnisport. Monsieur le Maire lui a remis la médaille de la commune en reconnaissance de son bénévolat au service des habitants.

Une information factuelle a également été donnée concernant le projet d'installation d'une moyenne surface, en précisant que la commune avait d'ores et déjà accompli toutes les démarches nécessaires : vente du terrain, délivrance du permis de construire et réalisation des aménagements de voirie, notamment le rond-point.

Mettant fin à tout suspense, Monsieur le Maire a officialisé sa candidature aux prochaines élections municipales et a informé que sa liste était d'ores et déjà complète.

Dans un moment symbolique empreint d'émotion, il a également profité de cette cérémonie pour remettre un présent à chacun des membres du conseil municipal qui ne brigueront pas un nouveau mandat.



Travaux du cimetière

Les travaux du cimetière avancent à un bon rythme, sous la coordination de Jean-Marc Garat. Les allées principales seront prochainement goudronnées afin de garantir à tous les usagers un accès facilité et sécurisé aux sépultures.

Le projet d'agrandissement du cimetière se poursuit. Les travaux de drainage ont été réalisés par Robert DARRORT, tandis que les enrochements et les allées ont été confiés aux Carrières Lassalle.

La mise en place de nouvelles concessions se fera par étape, avec un premier lot livré dès cette année. Cette phase sera confiée à l'entreprise CAZAUMARTIN.



Le futur habitat inclusif sénior communal avance : point d'étape

Le projet de construction de la future résidence communale poursuit son avancée. Une réunion de travail s'est tenue le 21 janvier et a permis de valider de nombreux éléments techniques et d'arrêter plusieurs choix structurants pour la poursuite des études et le lancement des travaux.

Des aménagements pensés pour le confort et la fonctionnalité :

La salle commune disposera d'un plafond acoustique et coupe-feu, garantissant à la fois confort sonore et sécurité. Les sols des parties communes et des appartements feront l'objet d'une étude comparative entre revêtement vinyle ou linoléum. Les peintures intérieures privilégieront des finitions lisses dans les logements et une texture plus résistante dans les espaces collectifs.

Un bâtiment économe et respectueux de son environnement :

Les pompes à chaleur seront installées de manière symétrique de part et d'autre des murs de la salle commune, et au sud du bâtiment. Elles seront intégrées esthétiquement et conçues pour fonctionner silencieusement.

La gestion des eaux pluviales prévoit des gouttières extérieures en aluminium, de la même teinte que l'enduit. Une cuve en béton de 10 m³ permettra la récupération des eaux de pluie pour alimenter les toilettes et un robinet extérieur destiné à l'arrosage.

Les terrasses des appartements seront réalisées en dalles sur plots en béton gravillonné. Une terrasse en stabilisé sera créée devant la salle commune, avec un dispositif adapté pour l'évacuation des eaux, compte tenu de l'accessibilité PMR.

Sécurité et accessibilité au cœur du projet :

Le hall d'entrée sera équipé d'un téléphone d'urgence. L'éclairage des parties communes sera automatique et l'éclairage public reposera sur des candélabres solaires, dont l'implantation sera précisée prochainement.

Le sas d'entrée bénéficiera d'une isolation renforcée et d'un sol carrelé avec tapis intégré. Le sas des boîtes aux lettres sera également isolé. Les fenêtres seront opaques à l'étage et au rez-de-chaussée, avec ouverture oscillo-battante.

Espaces extérieurs et cadre de vie :

La résidence sera clôturée par un grillage rigide avec portillon assorti, sans muret, avec des hauteurs adaptées selon les orientations du terrain. Un projet spécifique sera élaboré pour les espaces verts et les aménagements extérieurs.

Calendrier des opérations :

- Fin janvier : validation des choix définitifs,
- Début février : préparation des documents et lancement de l'appel d'offres pour trois semaines,
- Début mars : étude des offres par le cabinet,
- Mi-mars : attribution des marchés avant la période électorale.

Projet autour de la Longère

Les travaux de nettoyage de la future place de l'église ont été réalisés par nos cantonniers, avec la contribution des élus municipaux Éric BRAYELLE et Patrice LARD. Une belle avancée qui permet de mieux visualiser un futur espace public.



**Information
importante !!!**



Conseil municipal du 20 janvier

FINANCES COMMUNALES :

- Ouverture par anticipation des crédits budgétaires pour la section d'investissement 2026,
- Convention de partenariat avec TV Landes
- Modification des tarifs de la garderie (pénalités)

URBANISME : Validation de la révision allégée du PLUi

Informations et questions diverses :

- Présentation d'une offre d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques,
- Avis concernant l'installation de logements différents au sein du PRL « Les lodges de St Martin »,
- Compte-rendu des avancées concernant le projet du bar du fronton.

Association Réveil d'Automne

Le 23 janvier, nous nous sommes retrouvés pour regarder le film des différentes activités et sorties de l'année 2025.

Puis, nous avons dégusté les beignets, les merveilles et les financiers accompagnés de chocolat chaud, café et rosé. Merci à tous les bénévoles qui ont élaboré ces délicieuses pâtisseries.

Nous vous donnons rendez vous le samedi 28 mars à 12 h pour notre assemblée générale.

Toutes les personnes de 60 ans et plus, qui souhaitent adhérer à notre association, peuvent s'inscrire auprès de : Isabelle CARRERE 06.03.25.04.93 ou Josette FOIS 06.86.99.92.21. Le Réveil d'Automne vous souhaite une bonne année 2026 !



AG SMBS Omnisports : un passage de relais sous le signe de l'engagement

L'Assemblée Générale du SMBS Omnisport s'est tenue dans une ambiance conviviale et détendue, marquant un moment important dans la vie de l'association.

Cette réunion a été l'occasion de saluer le départ de son président, Pierre BARRAGUE, qui quitte ses fonctions après douze années de dévouement et de service au sport local. Au fil des années, Pierre a su structurer l'association et accompagner le développement des sections sportives. Il a tenu à remercier chaleureusement Jocelyne LAVIGNOTTE et Jean-Pierre T'SERVANX, qui l'ont accompagné respectivement au secrétariat et à la comptabilité durant huit années, assurant avec rigueur le bon fonctionnement de l'association.

Le SMBS Omnisport joue un rôle essentiel dans la coordination des actions des différentes sections sportives et constitue un relais privilégié de la municipalité dans la gestion quotidienne des activités.

Cet assemblée a permis le passage de relais vers une nouvelle équipe, prête à poursuivre ce travail avec enthousiasme et sens des responsabilités : Mike LORENZO (Président), Stéphane LAPEYRE (secrétaire) et Alain DARRAÏDOU (trésorier).

La municipalité adresse ses sincères remerciements aux bénévoles sortants pour leur engagement exemplaire et souhaite pleine réussite à la nouvelle équipe.



« Gueules Cassées »

La municipalité a eu l'honneur d'accueillir, le dimanche 25 janvier, l'association des « Gueules Cassées », venue tenir sa réunion annuelle basco-landaise, dans notre commune. Cette visite a été l'occasion de rappeler l'histoire et les valeurs d'une association emblématique du monde combattant français.

Mais qui sont les « Gueules Cassées » ?

L'association a été créée grâce à la volonté du colonel Yves-Émile Picot (1862–1938). Officier brillant de l'armée française, héros de la Première Guerre mondiale, il se distingue lors des grandes batailles de la Marne, du Chemin des Dames et de Verdun ; grièvement blessé au visage en 1917, il perd un œil et devient lui-même un mutilé de guerre ; décoré de la Légion d'Honneur jusqu'au grade de Grand Officier, il fonde en 1921 l'Union des Blessés de la Face afin de venir en aide à ses compagnons d'armes. La tradition raconte que l'expression « Gueules Cassées » serait née d'un trait d'humour du colonel Picot, devenu depuis un nom emblématique et symbole de dignité.



Une solidarité devenue nationale

Dès 1927, l'association lance des tombolas pour financer l'aide aux mutilés. Entre 1931 et 1933, « La Dette », grande souscription nationale, rencontre un franc succès populaire. Cet engouement conduit l'État à créer en 1933 la Loterie Nationale, dont les « Gueules Cassées » deviennent des acteurs majeurs en rendant les billets accessibles au plus grand nombre grâce au système des dixièmes.

Malgré les épreuves de la Seconde Guerre mondiale, la Loterie Nationale perdure, puis connaît un essor important après-guerre. En 1975, les « Gueules Cassées » jouent un rôle central dans la création du Loto, dont le succès conduira à la naissance de La Française des Jeux.

Un héritage toujours vivant

Au fil des réformes, l'association a vu diminuer ses ressources issues des jeux, mais elle demeure aujourd'hui encore un symbole fort de solidarité, de courage et d'innovation, fidèle à sa mission d'origine : soutenir les blessés de guerre et perpétuer leur mémoire.

AGENDA

Dimanche 01/02 de 14h à 18h : Atelier jeux de société
Association « Partageons un instant »

Lundi 02/02 à 10h30 : rdv Maître d'œuvre pour le projet de « Maison du tennis » - Site du Ruisseau

Mercredi 04/02 à 15h : rdv CC-MACS voirie communale

Samedi 7 février de 17h à 22h : Atelier jeux de société

Association « Partageons un instant »

Mardi 10/02 à 17h : rdv dévoilement chemin du Pouy

Vendredi 20/02 à 19h : A.G. Entraide St Martinoise

Vendredi 20/02 à 19h30 : Médaille d'honneur Régine
MAISONNAVE

Samedi 28/02 de 17h à 22h : Atelier jeux de Société
Association « Partageons un instant »